



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

A l'attention des conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 16 décembre 2025 à 19h00 dans la salle de la mairie

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

ORDRE DU JOUR

- Participation à la prévoyance et à la mutuelle santé pour des agents
- Mandat pour engager un huissier en vue d'une procédure d'expulsion pour loyers impayés
- Questions et informations diverses